

JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 – PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

GUIDE DE L'EXPOSANT

Présenter un projet d'amélioration



TABLE DES MATIÈRES

Le Salon MPA
Les avantages de votre participation
Comment présenter un projet concret d'amélioration5
Caractéristiques des espaces exposants 6
Exemples de kiosques
Date et lieu de l'événement8
Livraison8
Location de mobilier et de matériel audiovisuel8
Entreposage8
Documentation8
Cartes d'accréditation8
Promotion de produits et de services9
Prix du Salon et cocktail des exposants
Procédure relative au montage10
Règles relatives au Palais des congrès11
Responsabilités des parties12
Assurances12
Dates à retenir – Échéancier13
Conseils pratiques 14



LE SALON MPA

Le Mouvement québécois de la qualité désire outiller les gens d'affaires et leur proposer des méthodes éprouvées pour accroître leur productivité et leur compétitivité. Plus de 2 500 personnes sont attendues au Palais des congrès de Montréal pour cette 31° mouture de l'événement.

Le Salon MPA est LE lieu branché du Québec pour se faire **VOIR**, **CONNAÎTRE** et **RECONNAÎTRE**.

C'est aussi:

- un forum de connaissances et un lieu d'échanges où plus de **2 500 gestionnaires** d'organisation, responsables de la qualité, formateurs et travailleurs stratégiques se donnent rendez-vous ;
- le point de rencontre annuel pour **découvrir des stratégies nouvelles** visant l'atteinte d'une meilleure productivité et d'une plus grande compétitivité.

On y trouve:

- plus de 40 projets concrets en amélioration continue présentés par des organisations de partout au Québec;
- des conférences et des ateliers thématiques pour les gestionnaires ;
- des ministères et des organismes venus partager leurs offres de services;
- une Zone Experts rassemblant des consultants, des formateurs spécialisés en amélioration continue et des fournisseurs de solutions en productivité.

LES AVANTAGES DE VOTRE PARTICIPATION

Reconnaissance

Vous exposez au Salon? Cela signifie que **votre organisation est reconnue** pour sa gestion efficace et pour l'application de pratiques d'affaires qui favorisent sa productivité et sa compétitivité!

Rayonnement et visibilité

Profitez d'une **tribune de promotion** exceptionnelle! Assurez-vous d'un rayonnement qui répond judicieusement à votre quête d'excellence et de qualité!

Tirez profit d'une **promotion directe de votre savoir-faire auprès de :**

- la communauté d'affaires;
- 2 500 participants;
- toute la communauté web.

Réseautage/Partage

Diversifiez et élargissez grandement votre réseau de contacts au sein des **leaders du Québec**. Échangez avec d'autres organisations et faites-vous valoir auprès de 2 500 participants intéressés par vos projets!

Visitez les kiosques des autres exposants pour **découvrir de nouveaux outils et pratiques** à partager avec votre équipe.

Mobilisation

Participez à une grande mobilisation de vos troupes pour venir présenter vos bons coups aux participants du Salon. **Partagez la fierté** de faire partie d'une équipe qui, pendant toute une journée, devient un modèle inspirant pour les visiteurs du Salon. Discutez ensuite de votre **expérience enrichissante** avec les membres de votre organisation.

Récompense

Courez la chance de recevoir un **Prix du public** ou un **Prix du jury** qui vous assurera fierté et reconnaissance et dont votre équipe parlera longtemps.



COMMENT PRÉSENTER UN PROJET CONCRET D'AMÉLIORATION

Par projet concret d'amélioration, on entend la mise sur pied d'une démarche ou d'une approche concrète d'amélioration pour éviter l'apparition d'un problème ou pour apporter une solution à une difficulté, et ce, quel que soit le niveau de gestion.

En soumettant son projet, votre organisation devra:

- énoncer clairement l'objectif du projet implanté;
- décrire les pratiques mises en place (intelligence artificielle, Six sigma, Lean, mobilisation du personnel, amélioration dans les TI, développement durable, santé et sécurité, gestion du risque, gestion du changement, culture d'entreprise, etc.);
- présenter les résultats obtenus;
- informer sur le suivi et sur les mesures de contrôle qui assurent le succès de la pratique implantée.

Chaque exposant au Salon MPA est invité à présenter son projet sous forme de panneaux qui sont produits et installés avec le soutien de l'équipe du Mouvement québécois de la qualité. Ces affiches, apposées sur les murs de votre kiosque, permettent aux visiteurs d'en apprendre plus sur votre entreprise, de mieux comprendre la problématique, la démarche et, surtout, de constater les résultats!

Chacun des membres de votre équipe sera disponible pour expliquer la démarche et personnaliser le discours selon les questions des visiteurs. Les gens sont présents pour échanger de vive voix avec votre équipe. Les panneaux offrent ainsi un bon support visuel.

Le titre de votre projet et votre logo d'entreprise seront affichés de manière bien visible sur une bannière qui vous sera offerte par le Mouvement québécois de la qualité.











CARACTÉRISTIQUES DES ESPACES EXPOSANTS

Le Mouvement québécois de la qualité assure l'installation de kiosques de type « Maxim ». En tout, cinq ou huit murs sont disponibles pour l'affichage.

Affichage

Les dimensions des visuels utilisés (panneaux) sont de 90 cm (36 po) de large sur 120 cm (48 po) de haut.

Mobilier

Une table nappée blanc et jupée noir ainsi que deux chaises sont fournies par le Mouvement. Aucun mobilier – à l'exception de ces articles – ne sera disponible sur place, à moins que vous en ayez fait la demande auparavant.

Notes: Afin d'harmoniser les présentations et de faire en sorte que les visiteurs retirent le maximum d'impact de leur participation au Salon, les kiosques appartenant aux organisations ne sont pas acceptés.

Le Salon peut présenter quelques kiosques doubles distinctifs où les visiteurs vivront en direct chaque étape de la mise en pratique des améliorations. Ces expériences seront déterminées par le comité lors de la sélection des projets, selon la pertinence de la demande et les espaces disponibles.

EXEMPLES DE KIOSQUES

Kiosques standards, 10 pi x 10 pi, 5 murs

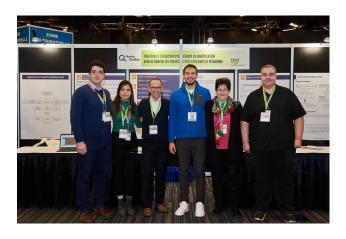






Kiosques doubles distinctifs, 10 pi x 20 pi, 8 murs







DATE ET LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Le jeudi 23 novembre 2023 ouvert de 8 h 30 à 17 h

Important : La présence des exposants est requise de 7 h à 18 h.

Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 congresmtl.com

LIVRAISON

Le Palais des congrès ne peut accepter aucune livraison ni entreposer de matériel avant les dates d'arrivée prévues.

Quais de livraison

163, rue Saint-Antoine Ouest Montréal (Québec) H2Z 1H2

LOCATION DE MOBILIER ET D'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL

Si vous souhaitez louer des meubles ou des écrans, aménager votre espace de façon spéciale ou obtenir les services d'un décorateur officiel, vous devrez remplir le formulaire *Aménagement et montage*. Celui-ci vous sera envoyé ultérieurement.

ENTREPOSAGE

Si nécessaire, vous pourrez faire entreposer votre matériel d'emballage pendant la durée du Salon MPA. Votre matériel devra être au préalable bien identifié et le numéro de votre kiosque devra être inscrit sur vos effets.

DOCUMENTATION

Afin de répondre aux demandes des visiteurs, vous pouvez mettre de la documentation à leur disposition. Vous devrez récupérer le matériel non utilisé à la fin du Salon.

Cette pratique n'est cependant pas obligatoire. Dans un souci de tenir un événement de plus en plus vert, il est plutôt recommandé de ne fournir aucune impression.

CARTES D'ACCRÉDITATION

La carte d'accréditation est obligatoire pour tous les exposants et pour leur personnel. Elle leur permet d'entrer dans la salle d'exposition avant le public et d'y circuler tout au long de la journée. Elle doit être portée en tout temps.

Le nombre de cartes d'accréditation que vous fournit le Mouvement québécois de la qualité est déterminé en fonction des dimensions de votre kiosque :

- Kiosque standard (10 pi x 10 pi): 6 accréditations
- Kiosque double (10 pi x 20 pi): 8 accréditations

Vous pourrez récupérer vos cartes d'accréditation en vous présentant, le 23 novembre, au kiosque « Accueil Exposants », situé au Foyer Viger, à l'entrée du Salon.

Vous pouvez utiliser les entrées suivantes :

- 201, avenue Viger Ouest (la plus près des salles de l'événement)
- 1001, place Jean-Paul-Riopelle
- 301, rue Saint-Antoine Ouest

Inclus: Du café et des viennoiseries seront servis à tous les exposants entre 6 h 30 et 8 h. Un dîner vous est aussi offert avec votre accréditation.



PROMOTION DE PRODUITS ET DE SERVICES

Seuls les produits aidant à la compréhension du projet d'amélioration pourront être présentés au kiosque de votre organisation. Tout autre produit, objet ou document devra être accepté préalablement par le Mouvement québécois de la qualité.

Aucun cadeau, produit promotionnel ou dépliant promotionnel ne sera autorisé. Dans le même ordre d'idées, il est strictement interdit de procéder au tirage d'un prix lors du Salon.

Coûts

Les seuls coûts exigés sont ceux relatifs à la production des panneaux présentant votre projet.

Compte tenu de la grande quantité de panneaux à produire, le Mouvement négocie un tarif préférentiel. Il s'assure aussi de faire le suivi de la production et de la livraison des panneaux au Palais des congrès de Montréal.

Voici un aperçu des coûts à prévoir :

- Montage graphique (2 épreuves) et impression couleur :
 160 \$ par panneau
- Impression seulement (si vous réalisez le montage graphique à l'interne) : 75 \$ par panneau

Ces prix sont sujets à changements. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer lors de corrections faites sur le montage final.

PRIX DU SALON ET COCKTAIL DES EXPOSANTS

Dès 17 h, à la fin de la journée, des prix sont décernés aux meilleurs projets présentés au Salon. Les gagnants sont déterminés par un jury et par le vote du public. Ils sont choisis selon des critères établis dans une grille d'évaluation. Le cocktail dure environ 40 minutes. Rafraîchissements et cocktails vous y sont servis.





PROCÉDURE RELATIVE AU MONTAGE

Dates et heures

- 22 novembre 2023, de 16 h à 19 h
- 23 novembre 2023, de 6 h 30 à 7 h 30

Lieu de déchargement de votre matériel

Si vous avez du matériel imposant, dont le transport vers la salle requiert un chariot, utilisez le quai de réception dont l'entrée est située au 163, rue Saint-Antoine Ouest. Circulez dans les aires communes et publiques du Palais des congrès :

- 201, avenue Viger Ouest
- 301, rue Saint-Antoine Ouest

Tous les colis doivent être identifiés comme suit:

Salon sur les meilleures pratiques d'affaires

23 novembre 2023

(Nom de l'exposant) Salle 517 / (votre numéro de kiosque qui sera établi avec le plan d'aménagement)

Quais de livraison

163, rue Saint-Antoine Ouest Montréal (Québec) H2Z 1H2

Montage du kiosque

Dirigez-vous à la salle 517 pour préparer de votre kiosque. Une équipe sera sur place pour vous aider.

Le Palais des congrès ne peut accepter aucune livraison ni entreposer de matériel avant les dates de l'événement. À la fin de la période réservée au démontage et au départ, le transporteur officiel de l'événement deviendra responsable de tout ce qui reste sur place. Tous les frais seront facturés à l'exposant.

Le Palais des congrès met à la disposition des exposants une dizaine de chariots seulement pendant les heures de montage et de démontage. Dès que vous avez terminé d'utiliser un chariot, veuillez le retourner pour que d'autres exposants puissent s'en servir.

Démontage

Le démontage des kiosques s'effectuera dès la fermeture du Salon et devra être terminé à 19 h 30 (aucun démontage n'est permis avant 18 h). Vos panneaux et votre bannière sont à vous. Conservez-les pour les afficher dans votre organisation! N'oubliez pas d'apporter des attache-câbles ou des élastiques pour rouler vos affiches.

Selon la politique du Palais des congrès, le matériel et la documentation non ramassés à la fin du Salon seront détruits, donc impossibles à récupérer.



RÈGLES RELATIVES AU PALAIS DES CONGRÈS

Cigarette et vapotage

Il est interdit de fumer à l'intérieur du Palais des congrès. Vous pouvez aller fumer à l'extérieur du Palais, soit à l'entrée ou sur la terrasse attenante au Hall Viger.

Consommation d'alcool pendant le montage et le démontage

Pour réduire au minimum les risques d'accident, il sera interdit de consommer de l'alcool pendant le montage et le démontage des kiosques, à moins qu'une permission vous ait été accordée par le Palais des congrès.

Seuils de bruit

Les appareils produisant du bruit ou des odeurs qui dérangent les exposants ou les visiteurs ne seront pas tolérés. Le bruit ne doit pas dépasser 70 décibels à une distance de 4 pieds de la source. Le Palais des congrès détient l'autorité exclusive en la matière.

Véhicules motorisés dans la salle d'exposition

Les véhicules et les machines à combustion interne utilisés à l'intérieur ne doivent pas contenir plus d'un quart de réservoir d'essence. Les batteries et les systèmes d'allumage doivent être déconnectés et les clés, laissées au comptoir de la sécurité.

Il faut placer des toiles protectrices imperméables sous les véhicules ainsi que des dispositifs sous les pneus pour empêcher les roues de bouger. Il faut prendre les arrangements nécessaires avant de faire entrer des véhicules à moteur.

Animaux

À l'exception des animaux d'assistance, il est interdit d'apporter des animaux ou d'en permettre l'entrée dans le Palais des congrès, à moins d'en avoir l'autorisation écrite.

Enfants

Pour des raisons de sécurité, il n'est pas recommandé de laisser des enfants de 12 ans et moins dans la salle d'exposition et sur le quai de chargement pendant les heures de montage et de démontage.



RESPONSABILITÉS DES PARTIES

L'exposant s'engage à :

- 1. Respecter l'échéancier de production proposé par le Mouvement (p. 13).
- 2. Rédiger une première version des textes des panneaux présentant son projet et suivre les recommandations du Mouvement québécois de la qualité jusqu'à la version finale.
- 3. Remplir tous les formulaires en respectant les paramètres exigés.
- 4. Assurer une présence* au kiosque durant toute la durée du Salon (entre 2 et 6 personnes), soit de 7 h à 18 h.
- 5. Acquitter les frais de graphisme et d'impression des panneaux présentant son projet.

Le Mouvement québécois de la qualité s'engage à :

- 1. Guider les ressources des exposants dans toutes les étapes de révision et de préparation.
- 2. Approuver le contenu des panneaux.
- 3. Produire gratuitement la bannière au nom de l'organisation (y compris le logo de l'exposant et le titre du projet).
- 4. Fournir gratuitement à chaque exposant un kiosque avec éclairage, une table, deux chaises et une prise de courant multiple.
- 5. Procéder à l'installation des kiosques et des panneaux.
- * Veuillez noter que seuls les cadres et employés engagés dans le projet peuvent être présents au kiosque. Par conséquent, aucun consultant n'y sera admis. Les entreprises de consultation ont la possibilité de faire partie de la Zone Experts.

ASSURANCES

Vous devez détenir votre propre assurance. Ni le Mouvement québécois de la qualité ni le Palais des congrès de Montréal ou ses mandataires ne seront tenus responsables des pertes ou des dommages causés aux produits, outillages ou décorations, et ce, que ce soit par le feu, l'eau, les accidents, le vol, etc. durant le séjour dans l'édifice ou ses dépendances.

DATES À RETENIR – ÉCHÉANCIER

SOLLICITATION ET AUTORISATION	DATE LIMITE	
Transmission du formulaire Soumettre un projet	2 juin	
Remise du formulaire Autorisation de publication et diffusion dûment signé	15 juin	
Transmission des logos de l'organisation (Quatre fichiers, soit les fichiers JPG et EPS des logos en noir et en couleur)	15 juin	
PRODUCTION DES PANNEAUX	DATE LIMITE DE PRODUCTION	
	par le Mouvement	par l'exposant
Échange téléphonique et conseils pour la rédaction de votre projet	28 juin 2023	
Remise d'une première version des textes de votre projet à partir du gabarit fourni par le Mouvement	s.o.	5 juillet
Production d'une version finale des textes du projet : corrections et suggestions par le comité de révision linguistique, validation du titre du projet pour le programme officiel	Du 5 juillet au 7 septembre	
Montage graphique des panneaux* (prévoir un maximum de deux rondes de corrections d'épreuves sur PDF avant la livraison finale)	2 octobre	15 septembre
Remise d'une copie électronique du projet final en version PDF ainsi qu'une copie de tout document remis aux visiteurs	10 octobre	
AMÉNAGEMENT	DATE LIMITE	
Remise du formulaire Aménagement et montage dûment rempli	10 octobre	
Montage des kiosques (entre 16 h et 19 h)	22 novembre	
Tenue du Salon MPA 2023 Votre présence est requise au Salon de 7 h à 18 h	23 novembre	

^{*} Si le graphisme est réalisé à l'interne, l'étape de révision linguistique est inversée et est effectuée à partir du fichier PDF du montage graphique. La date limite de remise du montage graphique est donc devancée au 15 septembre. Le Mouvement se chargera de la révision pour une approbation finale le 2 octobre.



L'air du Palais est sec : ayez un baume à lèvres

N'hésitez pas à vous démarquer avec votre équipe. Portez un vêtement distinctif, par exemple.

N'oubliez pas de prévoir une relève pour les gens de votre kiosque. C'est très intéressant de prendre le temps de visiter les autres exposants!

Aménagez votre espace de façon attrayante. Une table standard est offerte, mais vous pouvez l'agrémenter de supports visuels en lien avec votre projet.

Votre langage corporel et votre posture sont importants.

Faites bonne impression auprès des visiteurs. Apportez des cartes professionnelles.

Faites savoir à vos clients que vous participez à l'événement.

Prenez des pauses pendant l'événement, mais veillez à ce qu'il y ait toujours quelqu'un à votre kiosque pour maximiser les rencontres.

Nous vous encourageons à réunir six représentants dans votre kiosque, ce qui vous permettra non seulement de répondre aux visiteurs, mais aussi de visiter le Salon et d'effectuer des rotations pour qu'ils puissent prendre des pauses et dîner.

Palais des congrès. Vous pouvez y déposer votre

l'ouverture de la salle d'exposition, donc à 8 h.

Les kiosques doivent être dégagés; les présentoirs ne peuvent en aucun cas obstruer les allées.

Le Mouvement ne peut être tenu responsable du vol de marchandises pendant l'événement. Veillez donc à ce que votre kiosque demeure toujours supervisé pendant les heures de tenue de l'événement.

Vous aurez accès à une salle des exposants tout au long de la journée.

Le dîner vous est offert.

Stationnement

Vous pouvez garer, à vos frais, votre véhicule aux stationnements environnants ou au Palais des congrès. Montréal étant une ville très achalandée, nous vous conseillons de prévoir du temps supplémentaire pour vos déplacements.

Sur place

Nous vous invitons à assister à la séance d'information qui aura lieu à 7 h 45 dans l'amphithéâtre situé à l'intérieur du Salon. Les dernières consignes importantes pour la journée vous y seront données.



RENSEIGNEMENTS:

Mouvement québécois de la qualité 514 874-9933/1 888 874-9933 salonmpa@qualite.qc.ca salonmpa.com

